

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 059-215901927-20250327-2025\_01\_06-DE

S<sup>2</sup>LOW

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune d'EMERCHICOURT  
Séance du 27 mars 2025

Date de convocation :

21 mars 2025

Date d'affichage :

21 mars 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14  
Présents : 10  
Votants : 13  
Absents : 4  
Exclus : 0

Etaient présents :

Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – CHOQUET Justine et SUM Michèle.  
Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame HERBIN Melody a donné pouvoir à Monsieur DAMS Gonzague.  
Madame LONGEARD Ingrid a donné pouvoir à Monsieur DUMONT Jean-Philippe.  
Madame COTREZ Sabrina a donné pouvoir à Madame SUM Michèle.

Absente :

Madame BRZEZINSKI Régine.

L'an Deux Mil Vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Madame Justine CHOQUET est nommée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° : 2025/01/06**

7.1 Décisions budgétaires

**OBJET : Affectation du résultat 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-5 relatif à l'affectation du résultat,

Vu le Compte Financier Unique 2024 pour le budget de la commune,

Considérant que le Compte Financier Unique 2024 fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 : + 217 065.55 €
- Résultat antérieur reporté : + 100 000.00 €
- Résultat de fonctionnement à affecter : + 317 065.55 €
  
- Résultat d'investissement de l'exercice 2024 : + 182 554.64 €
- Résultat antérieur reporté : - 42 952.54 €
- Solde d'exécution d'investissement hors reports : + 139 602.10 €
- Solde des reports d'investissement : - 48 928.72 €
- Solde d'exécution d'investissement reports inclus : + 90 673.38 €
  
- Résultat de clôture de l'exercice 2024 : + 407 738.93 €

Considérant les dépenses à couvrir en fonctionnement et en investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'année 2024 comme suit :

- 139 602.10 € en report d'excédent à la section d'investissement au compte 001 (recettes) sur l'exercice 2025
- 217 065.55 € en report d'excédent à la section d'investissement au compte 1068 sur l'exercice 2025 en dotation complémentaire
- 100 000.00 € en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) sur l'exercice 2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.  
Le Maire,  
Régis ROUSSEL.

